

Direction d'école totalement déchargée
Ecole Élémentaire Conseil XV Cycle 3

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NBRE DE POSTE
0673092X	STRASBOURG	EE Conseil XV C3	DIRECTION	1

CONTEXTE DE L'ECOLE :

L'école élémentaire Conseil des Quinze Cycle 3 comporte 9 classes, dont 4 classes à sections internationales, et une UPE2A.

Elle scolarise environ 210 élèves.

L'école accueille les élèves issus de l'école élémentaire Conseil des Quinze Cycle 2.

Elle s'inscrit dans les secteurs des collèges VAUBAN et ESPLANADE.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école qui comprend une dimension internationale est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

Cette école s'inscrit d'une part dans un réseau scolaire d'écoles de quartier et dans un réseau scolaire à classes à sections internationales composé de 3 écoles élémentaires et 2 écoles maternelles. Ces particularités engagent le directeur d'école à un travail de coopération complexe avec ses homologues des autres écoles.

Dans toutes les classes, l'enseignement est dispensé par des Professeurs des Écoles suivant les programmes en vigueur. En section internationale, l'enseignement de langue est assuré par des enseignants locuteurs natifs aux statuts particuliers. L'admission des élèves en section internationale est prononcée par le Directeur académique. Le directeur d'école joue un rôle important dans le processus d'admission. L'animation du travail en équipe d'enseignants aux statuts distincts et fonctions différentes requière une claire conscience des enjeux, et impose une grande disponibilité, ainsi que des qualités humaines et professionnelles avérées.

Les caractéristiques du public « international » nécessitent de la part du directeur des efforts particuliers en matière d'accueil, de représentation de l'institution, d'explicitation du fonctionnement du système scolaire français. La pratique des langues des sections représentées est un atout, particulièrement l'anglais et l'allemand.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école élémentaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves

Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :

- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'école multi-sites ;
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques ;
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- Travailler en lien avec les élus sur le fonctionnement scolaire et périscolaire.

Missions spécifiques liées aux classes à sections internationales :

- Opérations d'admission : examen des dossiers de candidature dans le cadre de la campagne annuelle et au fil de l'année, entretiens parentaux, organisation des évaluations du niveau de langue.
- Réunions du groupe de travail traitant les candidatures : préparation et participation.
- Travail en équipe de directeurs des écoles à sections internationales.
- Relations avec les services de l'inspection académique.
- Relation avec les services de la ville de STRASBOURG et les partenaires relatifs à l'international.
- Organisation pédagogique spécifique des classes à sections internationales et relative aux cours de langue : gestion
- Projet d'école comprenant une dimension internationale et projets tournés vers l'international (Comenius, e-Twinning, jumelages, etc.) : impulsion et coordination
- Travail en équipe : promotion, organisation et coordination visant à favoriser la communication et les interactions entre tous les enseignants, à fédérer les initiatives et talents.
- Parents d'élèves étrangers : accueil et explication du système éducatif français.

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique.

Il ou elle sera entendu (e) par une commission composée de 3 personnes dont l'IEN de la circonscription.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'éducation nationale de STRASBOURG 7+international
65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 45 92 84

Adresse électronique : ien.strasbourg-7-international@ac-strasbourg.fr